

Pré-diagnostic Élémentaire Cyber Presance29



« En matière de sécurité numérique, il faut plus se demander si votre système d'information va faire l'objet d'une attaque, mais plutôt quand cela va-t-il arriver?... »

Si vous **souhaitez** connaître le **niveau de sécurité numérique** de votre entreprise et le **faire évoluer** pour faire face aux **cybermenaces toujours plus prégnantes**, le dispositif **PRESANSCE29** du Groupement Gendarmerie Départementale du Finistère met à votre disposition un **accompagnement personnalisé**.

PRESANSCE29, c'est :

- **Une structure** composée de **sous-officiers** ayant un savoir-faire en matière de **sécurité de l'information** (ENSIBS Vannes — UTT Troyes)
- **Un outil** à la hauteur de votre système d'information créé en relation avec les éléments référentiels et préconisations de **l'ANSSI** et de **cybervalveillance.gouv.fr**

Dès votre demande de prédiagnostic, **PRESANSCE 29** vous propose un **accompagnement** en plusieurs étapes :

1. Une prise de contact par mail afin de vous préciser le protocole du pré-diagnostic et vous proposer une date pour celui-ci. Un questionnaire d'auto-évaluations est à remplir uniquement par le dirigeant.
2. Le pré-diagnostic (entre 70 et 120 questions) se déroule au sein de votre entreprise en votre présence et celle de votre référent informatique interne. Précisons que si vous faites appel à un prestataire, ce dernier ne peut être présent lors du pré-diagnostic.
3. Une fois toutes que toutes les réponses ont été apportées au pré-diagnostic, un rapport est édité avec des actions plus ou moins prioritaires à mettre en place.
4. Enfin, PRESANSCE29 se rend au sein de votre entreprise pour vous remettre le rapport et le développer. Un accompagnement dans le temps vous sera en même temps proposé.

PRESANSCE29 est à votre disposition pour tout renseignement concernant le pré-diagnostic de cybermenaces et peut être contacté à l'adresse suivante :
presance-29@gendarmerie.interieur.gouv.fr